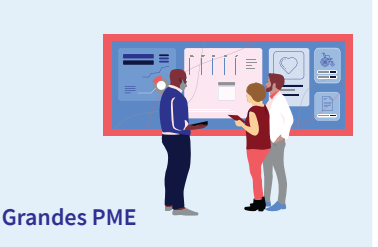


Grandir ensemble: la protection juridique qui s'adapte à la taille de votre entreprise

	 Activité indépendante à titre accessoire	 Microentreprises	 Petites PME	 Moyennes PME	 Grandes PME
Effectifs	0 collaborateur	0 collaborateur	De 1 à 9 collaborateurs	De 10 à 19 collaborateurs	20 collaborateurs ou plus
Votre chiffre d'affaires annuel	Jusqu'à CHF 36 000	Exemple: CHF 120 000	Exemple: CHF 800 000	Exemple: CHF 2 500 000	Exemple: CHF 8 800 000
Questions possibles	P. ex. création de votre site Web	P. ex. aspects réglementaires ou litiges dans le cadre de contrats	P. ex. premières embauches, problèmes dans le cadre de contrats	P. ex. litiges avec des collaborateurs ou des partenaires commerciaux	P. ex. difficultés d'approvisionnement, choix du lieu d'implantation, immobilier, recouvrement de créances, informations économiques
Votre solution de protection juridique	Assurance de protection juridique pour particuliers avec le module «Travail»: - Contrats Selon votre situation, vous pouvez compléter l'assurance de protection juridique pour les particuliers par d'autres modules.	Des modules et des couvertures complémentaires pouvant être sélectionnés en fonction de vos besoins. Modules recommandés pour la plupart des microentreprises: - Couverture de base Vie quotidienne de l'entreprise - Clients et fournisseurs - Véhicules - Conseil juridique PLUS	Des modules et des couvertures complémentaires pouvant être sélectionnés en fonction de vos besoins. Modules recommandés pour la plupart des petites PME: - Couverture de base Vie quotidienne de l'entreprise - Clients et fournisseurs - Véhicules - Collaboratrices et collaborateurs - Conseil juridique PLUS	Des modules et des couvertures complémentaires pouvant être sélectionnés en fonction de vos besoins. Modules recommandés pour la plupart des moyennes PME: - Couverture de base Vie quotidienne de l'entreprise, y compris la couverture complémentaire Droit des raisons de commerce - Clients et fournisseurs, y compris la couverture complémentaire Droit douanier - Véhicules - Collaboratrices et collaborateurs - Conseil juridique PLUS	Des modules et des couvertures complémentaires pouvant être sélectionnés en fonction de vos besoins. Modules recommandés pour la plupart des grandes PME: - Couverture de base Vie quotidienne de l'entreprise, y compris la couverture complémentaire Droit des raisons de commerce - Clients et fournisseurs, y compris les couvertures complémentaires Droit douanier et Encaissement PLUS - Véhicules - Collaboratrices et collaborateurs - Protection juridique PLUS
Votre prime annuelle	La prime annuelle comprend les modules de protection juridique sélectionnés et les couvertures complémentaires. Elle est calculée sur la base du chiffre d'affaires annuel, du nombre de véhicules et d'éventuels biens immobiliers supplémentaires. Le tarif dépend de la branche.	La prime annuelle comprend les modules de protection juridique sélectionnés et les couvertures complémentaires. Elle est calculée sur la base du chiffre d'affaires annuel, du nombre de véhicules et d'éventuels biens immobiliers supplémentaires. Le tarif dépend de la branche.	La prime annuelle comprend les modules de protection juridique sélectionnés et les couvertures complémentaires. Elle est calculée sur la base du chiffre d'affaires annuel, du nombre de véhicules, du nombre de collaborateurs et d'éventuels biens immobiliers supplémentaires. Le tarif dépend de la branche.	La prime annuelle comprend les modules de protection juridique sélectionnés et les couvertures complémentaires. Elle est calculée sur la base du chiffre d'affaires annuel, du nombre de véhicules, du nombre de collaborateurs et d'éventuels biens immobiliers supplémentaires. Le tarif dépend de la branche.	La prime annuelle comprend les modules de protection juridique sélectionnés et les couvertures complémentaires. Elle est calculée sur la base du chiffre d'affaires annuel, du nombre de véhicules, du nombre de collaborateurs et d'éventuels biens immobiliers supplémentaires. Le tarif dépend de la branche.